

Caractéristiques

- Combinaison facultative de verre et de panel
- Panel au choix affleurant ou encastré
- Surface au choix en plaque d'aggloméré ou coupe-feu

Attestation



N° AEA	17413	EI 30 RF2	PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 18 mm
	17414	EI 30 RF2	PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 18 mm
	15578	EI 60 RF2	PROMAXON®-Typ A, é ≥ 2x 18 mm
	15579	EI 60 RF2	PROMAXON®-Typ A, é ≥ 2x 18 mm

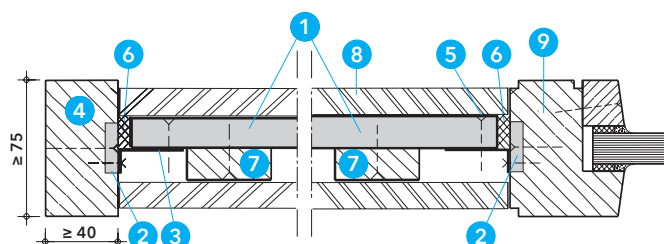
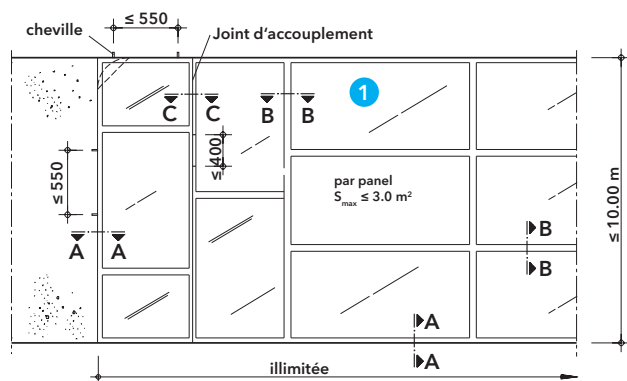
Informations générales

Ce panel est utilisé à l'intérieur des bâtiments.

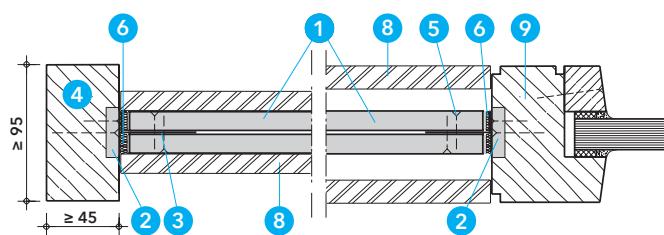
Vue d'ensemble

La division des surfaces des panels individuels est arbitraire et peut être exécutée en fonction des aspects architecturaux.

- 1 Panel PROMAXON® avec plaque d'aggloméré, Constr. 150.45



Panel EI 30



Panel EI 60

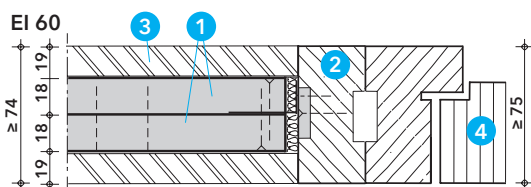
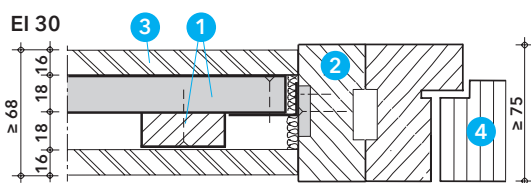
Détail A - Montage

Pour les hauteurs de cloison supérieures à 3,00 m, les dimensions des profilés du cadre correspondent à la norme Constr. 485.10. Afin d'assurer la compartimentation au feu des panels par rapport au profil du cadre, une bande PROMAXON® est encastrée dans le profil du cadre. La bande est fixée avec la cornière en acier.

Les panels sont assemblés en 2 étapes.

Tout d'abord, les bandes PROMAXON® sont montées sur le profilé du cadre avec l'équerre en acier. Les plaques PROMAXON® sont vissées à l'équerre en acier et les joints sont scellés avec de la laine minérale. Dans un deuxième temps, les plaques d'aggloméré sont suspendues aux plaques PROMAXON® à l'aide de connecteurs de suspension en acier, par exemple Oeschger 86.011.81. Pour plus de détails, voir l'interprétation 150.45.

- 1 Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 18 mm
- 2 Bande coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 10 mm
- 3 Équerre en acier 18/40/1
- 4 Profilé de cadre en bois chêne
- 5 Vis Promat® 4625, 3.5 × 35, entraxe ≈ 300 mm
- 6 Laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000°C
- 7 Bande PROMAXON®-Typ A ou Epicéa ≥ 18 × 50 mm
- 8 Plaque d'aggloméré EI 30 ép. ≥ 16 mm / EI 60 ép. ≥ 19 mm ou RF 1
- 9 Cloison en verre Promat® 485.10



Détail B - Combinaison avec portes

La combinaison avec des portes, par exemple la porte en verre Promat 485.70, est effectuée selon les spécifications du fabricant de la porte. Les dimensions minimales et la qualité du bois doivent être respectées conformément à Reconnaissance AEA du fabricant de portes. De plus amples informations sont disponibles sur demande.

- 1 Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 18 mm
- 2 Profilé de cadre en bois chêne
- 3 Plaque d'aggloméré EI 30 ép. ≥ 16 mm / EI 60 ép. ≥ 19 mm ou RF 1
- 4 Portes selon Reconnaissance AEA